

COMMUNIQUÉ DU 19 MARS 2020
MESURES NATIONALES LIÉES À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Madame, Monsieur, Cher(e) client(e),

Dans le cadre des mesures nationales mises en place pour limiter les risques de propagation du COVID-19, **Acoucibe met en œuvre toute son agilité pour assurer la continuité de ses services.**

Nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour maintenir l'activité d'Acoucibe, **dans le respect des consignes et recommandations du gouvernement français** et de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Nos activités liées au secteur du bâtiment et de la construction, y compris celles nécessitant l'intervention sur les sites de nos clients, se poursuivent dans le respect le plus strict des gestes barrières. **Les activités d'études** ne nécessitant aucun déplacement **sont à l'heure actuelle pleinement assurées** au travers du télétravail. Afin d'appliquer les gestes barrières et les recommandations de distanciation physique **l'ensemble des réunions techniques sont dématérialisées via les outils digitaux.**

Nos activités liées au secteur de l'environnement sont actuellement fortement perturbées par les restrictions de circulation en vigueur qui impactent significativement l'évaluation des niveaux de bruits résiduels. **Ainsi, nous étudions au cas par cas chacun de vos projets pour évaluer la pertinence et l'opportunité de réaliser nos prestations environnementales.** À l'heure actuelle, sous réserve de possibilité technique et **en accord avec nos clients, toutes les prestations sur sites pouvant être maintenues le sont.**

Nos activités commerciales sont pleinement assurées sans accueil physique du public, à distance, par téléphone au 03 65 98 02 06 ou par internet via notre site www.acoucibe.fr.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de tout changement organisationnel. Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Gérald MERCIER
ACOUCIBE SAS

